
Note d'information fédérale Octobre 2016 – n°243

1. Appel à candidatures pour le Comité directeur de la FFA

Les élections des membres du Comité directeur de la FFA auront lieu lors de l'Assemblée générale électorale du 3 décembre 2016 à Nogent-sur-Marne.

Les candidatures devront parvenir à la FFA, à l'aide du formulaire téléchargeable sur le site internet de la FFA, **avant le 3 novembre 2016 dernier délai** (annexe 1).

Pour être candidat, il est impératif de remplir les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts et être titulaire d'une licence de la FFA depuis plus de deux ans.

2. Appel à candidatures pour la Commission de surveillance des opérations électorales en vue de l'assemblée générale électorale de la FFA

Cette commission est chargée de contrôler la régularité des opérations de vote relatives à l'élection du comité directeur, du président et du bureau de la fédération. Elle se compose de trois personnalités qualifiées, non candidates aux instances dirigeantes de la fédération ou de ses organes déconcentrés, qui seront élues par le comité directeur lors de sa réunion du 5 novembre prochain.

Les candidatures devront parvenir à la FFA, à l'aide du formulaire téléchargeable sur le site internet de la FFA, **avant le 31 octobre 2016 dernier délai** (annexe 2).